

Extrait du procès-verbal de la réunion de la Commission exécutive du C. I. O. avec MM. les délégués des comités nationaux olympiques

Athènes, les 10 et 11 mai 1954 (Hôtel Grande-Bretagne)

Présidence: M. Avery Brundage, président du C. I. O.

Procès-verbal: rédigé selon enregistrement sur bande

Liste de présence:

COMMISSION EXECUTIVE DU C. I. O. :

Président : M. Avery Brundage
Vice-président : M. Armand Massard
Membres : Lord Burghley
S. A. R. le Prince Axel de Danemark
D^r Miguel A. Moenck
S. E. Mohammed Taher

LES COMITES NATIONAUX OLYMPIQUES DES PAYS SUIVANTS SONT REPRÉSENTÉS

| | | |
|------------|-----------------|-----------------|
| Allemagne | Finlande | Norvège |
| Argentine | France | Pologne |
| Australie | Grande-Bretagne | Portugal |
| Autriche | Grèce | Roumanie |
| Belgique | Hongrie | Saar |
| Brésil | Irlande | Suède |
| Bulgarie | Islande | Suisse |
| Canada | Israël | Tchécoslovaquie |
| Chine | Italie | Thaïland |
| Cuba | Japon | Turquie |
| Danemark | Liban | U. R. S. S. |
| Egypte | Liechtenstein | Venezuela |
| Etats-Unis | Luxembourg | Yougoslavie |
| Espagne | | |

La séance est ouverte le 10 mai à 9 h. 30.

M. *Brundage* souhaite une cordiale bienvenue à MM. les délégués des C. N. O., et les informe que la Commission exécutive s'est réunie au début de cette semaine à Lausanne avec les délégués des F. I.

M. V. *Leonopoulos*, secrétaire du Comité olympique hellène, souhaite également la bienvenue à la C. E. ainsi qu'aux délégués présents.

Le président fait l'histoire du mouvement olympique durant ces 60 dernières années et répète que les comités nationaux olympiques, les fédérations internationales et le C. I. O. ne forment qu'une seule famille dont tous les membres doivent s'entraider les uns les autres. Nous avons de nombreux problèmes communs.

XV^{tes} JEUX OLYMPIQUES MELBOURNE 1956

M. *Holt*, directeur technique des Jeux de Melbourne, informe l'assemblée qu'il est ici à ce titre, et en même temps en tant que représentant du Comité olympique australien. Il présente à tous les délégués le rapport sur l'organisation des Jeux de Melbourne, en langues française, anglaise et espagnole.

M. *Holt* informe les délégués qu'il a Bté une semaine à Lausanne, ce qui lui a permis d'avoir des entretiens particuliers avec les délégués de toutes les F. I. Il est heureux de dire que tous les délégués des F. I. se sont déclarés satisfaits des arrangements prévus, à l'exception de la Fédération équestre qui manifeste son mécontentement au sujet de la loi australienne de quarantaine.

M. *Holt* commente encore en détail le rapport qui a été remis à tous les délégués.

RÉDUCTION DU PROGRAMME DES JEUX OLYMPIQUES

M. *Brundage* assure que personne ne désire procéder à une réduction du programme, mais qu'au contraire on voudrait pouvoir admettre aux Jeux tous ceux qui désirent y participer. L'enthousiasme pour le mouvement olympique est tel qu'il va grandissant et que bientôt nous arriverons à un point où il sera impossible d'organiser les Jeux, à moins que nous ne nous imposions quelques limites. A Helsinki, par exemple, il y avait parmi les athlètes environ 900 inscrits qui n'ont pas pris part à une seule compétition. Le nombre d'officiels et de journalistes est également trop élevé, car une certaine quantité d'entre eux ne viennent aux Jeux qu'en qualité de touristes. Comment ferions-nous par exemple si les 80 C. N. O. reconnus envoyaient chacun une équipe de football, une de basketball et une de water-polo ? Nous nous heurtons à une difficulté matérielle car il est impossible de donner une chance à toutes les équipes de jouer pendant les 16 journées que durent les Jeux.

Il est décidé que les sports d'équipes seront conservés tels qu'ils sont actuellement. Ceci concerne seulement le football, le basketball et le water-polo ; par contre, leur nombre sera réduit à 16, à la veille de l'ouverture des Jeux. Les deux points qui précèdent ont du reste été acceptés par les F. I. M. *Duncan* (Grande-Bretagne) demande que les matches éliminatoires des sports d'équipes se terminent au moins trois mois avant les Jeux, afin de permettre aux C. N. O. de s'organiser. Sur la demande du président, M. *Seelldrayers*, vice-président de la FIFA, donne quelques explications au sujet de l'organisation des matches éliminatoires de football en vue des championnats du monde. Ces éliminatoires débutent un an avant les championnats et doivent se terminer au plus tard un mois avant le début des dits championnats du monde.

REMPLEÇANTS. — Il est décidé que dans les épreuves individuelles, les réserves sont exclues.

DOUBLES MEDAILLES. — Une longue discussion intervient au sujet des médailles données à double à un gymnaste pour une même performance comptant pour l'épreuve individuelle et pour l'épreuve d'équipe. Il est décidé de recommander au C. I. O. de supprimer la distribution de doubles médailles pour la même performance.

NOUVEAUX SPORTS. — Après discussion, il est décidé qu'aucun nouveau sport ne sera admis aux Jeux de Melbourne en 1956. Ceci se rapporte tout particulièrement aux candidatures du volleyball, du tir à l'arc, du judo et du roller-skating. Cette recommandation sera transmise au C. I. O.

NOMBRE D'OFFICIELS. — L'assemblée se déclare d'accord de réduire le nombre d'officiels aux Jeux selon un barème allant de 30 à 15% du nombre des participants, avec un minimum de trois officiels. Le nombre des officiels ne peut cependant pas dépasser le nombre des athlètes. Cette réduction ne s'applique évidemment pas aux juges, ni aux arbitres, mais uniquement aux officiels accompagnant les équipes. M. *Fabjan* (Cortina) aimerait beaucoup

que cette règle soit appliquée également aux Jeux d'hiver. Le président répond par l'affirmative. Quant aux fédérations internationales, elles ont le droit d'envoyer deux délégués techniques une quinzaine de jours avant les Jeux, mais ne peuvent avoir d'autres officiels ni inspecteurs ou observateurs.

JOURNALISTES. — L'assemblée se déclare d'accord avec la proposition de la C. E. de limiter l'admission gratuite des journalistes à un maximum de 1000, les photographes à un maximum de 150 et les opérateurs de films, télévision et radio, également à un maximum de 150. Ceci concerne les Jeux d'été. Sur la proposition de M. *Fabjan* (Cortina) l'assemblée décide que le nombre de photographes et de journalistes ne dépassera pas 400 personnes aux Jeux d'hiver. Pour la radio et la télévision, ce nombre est limité à 60 ou 70.

NOUVEAUX SPORTS FACULTATIFS. — Il est décidé que de nouveaux sports facultatifs ne peuvent être reconnus que si au moins 20 nations sont affiliées à une F. I. correspondante, et qu'au moins 12 prennent part aux Jeux,

CONDITIONS REQUISES DES VILLES CANDIDATES A L'ORGANISATION DES JEUX. —

Sur une remarque formulée par le Général *Stoitchev*, au sujet des obligations imposées aux villes candidates à l'organisation des Jeux, le président fait remarquer que le C. I. O. met au point en ce moment un règlement détaillé et complet des conditions imposées aux dites villes. De cette façon, nous espérons n'avoir plus de surprises dans le genre du sport équestre à Melbourne.

PROGRAMME FINAL. — L'assemblée approuve la proposition de la C. E. tendant à ce que le programme technique complet des Jeux soit adressé au C. I. O. par le comité organisateur au moins deux ans avant l'ouverture des Jeux. D'autre part, aucun changement au programme de quelque nature qu'il soit ne sera autorisé après la session que le C. I. O. tient au moins une année avant l'ouverture des Jeux.

SPORTS ÉQUESTRES. — Le général *Stoitchev* fait remarquer que, dans le programme de Melbourne, les sports équestres y figurent en bonne et due forme. Il y a là une contradiction, puisque pratiquement la loi de quarantaine empêche ces épreuves de se dérouler en Australie, Le président fait remarquer qu'en fait les Jeux ont été attribués à Melbourne y compris les sports équestres. Tenant compte des circonstances que chacun connaît, le C. I. O. dans sa session de la semaine prochaine discutera cette question et devra prendre une décision finale.

7^{es} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER. CORTINA 1956

M. *Onesti*, président du Comité olympique italien, prie M. *Fabjan*, secrétaire du comité organisateur de Cortina, de commenter le rapport qui a été remis aux délégués en quatre langues. M. *Fabjan* se plaît à reconnaître que toutes les F. I. ont donné leur approbation au projet qui leur a été soumis. Seule la F. I. de ski a demandé l'adjonction de deux nouvelles épreuves, soit le 30 km. fond pour hommes, et le relais dames 3 x 5 km. Cette dernière question sera du reste décidée par le C. I. O. Si ce dernier devait accepter la requête de la FIS, le comité de Cortina s'inclinerait volontiers et organiserait ces deux épreuves supplémentaires. Sur une demande de M. von *Frenckell*, M. *Fabjan* assure les délégués que les autorités de Cortina ont décidé d'éviter toute spéculation à l'occasion des Jeux d'hiver; les hôteliers de leur côté n'ont pas la moindre intention d'augmenter leurs prix.

NOUVELLES RÈGLES POUR LES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

M. *Brundage* annonce que le C. I. O. discutera un règlement applicable à l'organisation des C. N. O.

Il existe des abus flagrants dans certains pays, et nous avons constaté que des C. N. O. se trouvaient être composés d'une seule personne. D'autre part, il existe des comités composés uniquement de politiciens, qui n'ont absolument rien fait dans l'intérêt du sport dans leur pays. La question est extrêmement importante, dit le président. Le président demande l'avis des délégués présents, afin que le C. I. O. puisse tenir compte des différentes opinions émises. Le président rappelle à MM. les délégués qu'ils ont tous reçu un exemplaire du projet de ces nouvelles règles, destinées en fait à exclure l'influence politique ou commerciale des affaires des C. N. O. La question de la protection des emblèmes olympiques est prévue également, et le C. I. O. espère arriver à une convention internationale semblable à celle de la Croix-Rouge. Après une très longue discussion, l'assemblée adopte le principe de l'élaboration d'un tel règlement, mais la Commission exécutive est chargée d'envoyer un nouveau texte aux C. N. O. dans lequel il sera tenu compte des désirs exprimés à cette réunion. Une décision définitive ne sera prise qu'après avoir obtenu l'accord définitif de la majorité des C. N. O.

DRAPEAU OFFICIEL DES JEUX D'HIVER

Le président porte à l'attention spéciale de MM. *Onesti* et *Fabjan* qu'il existe maintenant un drapeau officiel des Jeux d'hiver, dont la ville d'Oslo a fait cadeau au C. I. O. Il prie le comité d'organisation de Cortina de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le transfert de ce drapeau à Cortina. Peut-être le comité d'organisation pourrait-il s'inspirer de ce qui se fait pour le drapeau des Jeux d'été ?

PRISES DE VUES CINÉMATOGRAPHIQUES AUX JEUX

La question de la prise de vues cinématographiques aux Jeux est très importante, dit M. le *président*. Malheureusement, le film officiel n'a jamais été disponible à temps pour les C. N. O. et pour les F. I. Pour cette raison, le C. I. O. décidera probablement que les F. I. soient autorisés à tourner un film de 16 mm. de leurs sports respectifs, et il proposera également qu'un film de court métrage soit tourné et, remis aux C. N. O. aussi vite que possible.

NOMBRE DE SPORTS AUX JEUX RÉGIONAUX

M. *Brundage* fait remarquer aux délégués que la tendance d'organiser des Jeux régionaux augmente d'année en année. Nous avons actuellement les Jeux méditerranéens, panaméricains, ceux de l'Amérique centrale et des Caraïbes, les Jeux asiatiques. Jusqu'à présent, tous ces Jeux ont été organisés sans qu'il soit tenu compte de nos règles, du fait d'un manque de connaissance des règles olympiques. Dans certains cas, ces Jeux régionaux se sont étendus sur une période de 20 ou 30 jours. Ils comprenaient également des compétitions de golf, d'échecs, de billard, etc. Le C. I. O., à sa session de l'an dernier, a mis au point une série de règlements pour les Jeux régionaux qui désirent être placés sous le patronage du C. I. O. et avoir le privilège de hisser le pavillon olympique sur le stade. Le C. I. O., en ayant placé cette question à l'ordre du jour, désire que le programme des Jeux régionaux soit mis au point parallèlement à celui des Jeux olympiques. Nous pensons que le programme devrait se limiter aux sports pratiqués aux Jeux olympiques, à une ou deux exceptions près, et ceci pour des sports qui auraient un intérêt purement local et régional.

M. *Brundage* fait part à l'assemblée qu'il vient d'assister en mars dernier à Mexico-City aux 7^{es} Jeux de l'Amérique centrale et des Caraïbes, auxquels 12 à 15 pays prirent part. Ces Jeux furent une

véritable réussite. M. Brundage ajoute que les Jeux asiatiques se déroulent en ce moment à Manila.

REPRISE DE SÉANCE

M. Vlahov (Yougoslavie) se déclare très heureux du contact que les C. N. O. peuvent avoir avec le C. I. O., et il estime que, dans les deux jours qui viennent de s'écouler, nous n'avons fait qu'effleurer certaines questions sans les discuter à fond. Il pense qu'il faudrait le faire, surtout en ce qui concerne le rôle et la responsabilité de chaque C. N. O.

M. Brundage souligne que ce n'est qu'en s'unissant avec les C. N. O. et les F. I. que le C. I. O. pourra former un front commun et veiller à ce que les principes de notre idéal olympique soient respectés par tout le monde. Nous essayons d'améliorer nos règlements d'année en année, afin de les rendre acceptables pour tous les pays.

D^r Fried (Autriche) partage le point de vue du président, mais ajoute qu'il faudrait donner un sens précis à la coopération entre les trois organismes cités. D'après les règles actuelles, ces droits et ces devoirs ne sont pas nettement et suffisamment définis.

M. Brundage pense que la plupart d'entre nous sont fidèles au principe d'un gouvernement représentatif et au principe démocratique. Une des raisons principales et fondamentales du succès du mouvement olympique réside dans la façon dont le C. I. O. est composé. Cette composition du comité, émanant du Baron de Coubertin, a été fondée sur l'une des idées les plus sages qu'il ait eues. En effet, les membres du C. I. O. ne représentent pas leur pays ; ils représentent le mouvement olympique et ils sont les ambassadeurs du C. I. O. dans les différents pays qui ont adhéré à ce mouvement. Si les membres du C. I. O. étaient élus par le pays dont ils sont originaires, ils risqueraient d'être influencés par les intérêts nationaux du pays. Etant donné la nature humaine, c'est ce qui se produirait inévitablement. C'est précisément parce que les membres du C. I. O. sont internationaux, que les C. N. O. devraient exercer un pouvoir absolu en matière de sport dans leurs pays respectifs. C'est pour cette raison aussi qu'il n'y a pas lieu de leur octroyer des

droits sur le plan international. Le président souligne encore que le C. I. O. devient de plus en plus grand quant au nombre de ses membres. Or il est très difficile de faire du bon travail lorsque l'assemblée dépasse un certain nombre de participants. La question financière joue également son rôle, et nous ne pouvons pas convoquer des réunions fréquentes alors que chacun se déplace à ses frais, comme c'est le cas des membres du C. I. O. Le président, essaie chaque jour d'améliorer les rapports mutuels entre C. N. O., F. I. et C. I. O. et il propose qu'une réunion ait lieu l'année prochaine à Paris et à l'occasion des Jeux en 1956. Le C. I. O. rencontrera ensuite les F. I. en 1957 et il pense que dans un avenir très proche, l'organisation générale du mouvement olympique aura été améliorée par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui. Il pense aussi qu'après ces deux réunions, la plupart des difficultés seront surmontées et de nombreux problèmes auront été résolus.

Le délégué du C. O. bulgare déclare adhérer à la proposition de M. de Stefani (Italie), et estime également qu'une réunion avec les délégués des C. N. O. devrait être tenue l'année précédant et l'année suivant les J. O.

RÉUNIONS 1955

Le président propose, et l'assemblée marque son approbation, que les deux prochaines réunions aient lieu l'année prochaine à Paris, en 1955, puis à nouveau en 1957.

M. Kiselev (U. R. S. S.) estime que les déclarations faites par le délégué de la Yougoslavie méritent toute notre attention. A son avis, les C. N. O. constituent la base même de tout le mouvement olympique. Si le C. I. O. était composé selon d'autres critères que ceux adoptés actuellement, il risquerait de subir une ingérence étrangère ou politique.

Personne ne demandant plus la parole, le président lève la réunion à 13 heures. M. Marcel Henninger (Suisse), parlant au nom de ses collègues, remercie M. le président pour la façon distinguée et rapide avec laquelle il a conduit les débats.

Le Président : Avery BRUNDAGE. *Le chancelier :* Otto MAYER.

Extract of the Conference of the Executiv Committee of the I. O. C. with the delegates of the National Olympic Committees

Athens, May 10th and 11th 1954 (Hotel Grand-Bretagne)

Chairman: Mr. Avery Brundage, President. of the I. O. C.

Procès-verbal: Drafted from registered records

List of presence

EXECUTIVE COMMISSION OF I. O. C.

President : Mr. Avery Brundage
Vice-President : Mr. Armand Massard
Members : Lord Burghley
S. A. R. le Prince Axel de Danemark
Dr. Miguel A. Moenck
S. E. Mohammed Taher

| | | |
|-----------------|---------------|-------------|
| Bulgarie | Hongrie | Roumanie |
| Canada | Irlande | Saar |
| Chine | Islande | Suede |
| Cuba | Israel | Suisse |
| Danemark | Italie | Tchéco- |
| Egypte | Japon | slovaquie |
| Etats-Unis | Liban | Thailand |
| Espagne | Liechtenstein | Turquie |
| Finlande | Luxembourg | U.R.S.S. |
| France | Norvège | Venezuela |
| Grande-Bretagne | Pologne | Yougoslavie |
| Grèce | Portugal | |

THE NATIONAL OLYMPIC COMMITTEES OF FOLLOWING COUNTRIES WERE REPRESENTED

| | | |
|-----------|-----------|----------|
| Allemagne | Australie | Belgique |
| Argentine | Autriche | Brésil |

The Sitting opens on May 10th at 9.30 A. M.